

# LA DOUANE SIMPLIFIÉE !

Le Département des facilitations du commerce extérieur (DFCE) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris vous informe, vous conseille et vous accompagne dans vos procédures export.

Il assure la délivrance des formalités à l'exportation - carnets ATA et certificats d'origine communautaires - vise et légalise les documents commerciaux.

## FACILITÉ

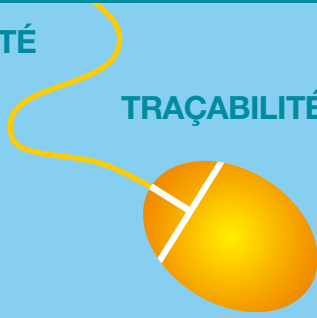
## GAIN DE TEMPS

## ÉCONOMIE

Trois services en ligne **WebCOR**, **WebDOC**, **WebATA** désormais réunis dans la plateforme de Gestion Électronique des Formalités Internationales - **GEFI** - vous permettent d'effectuer l'ensemble de vos formalités à l'exportation en quelques clics.

## SÉCURITÉ

## TRAÇABILITÉ




## CONTACT

Chambre de commerce et d'industrie de Paris  
Direction des actions et de la coopération internationales  
Département des facilitations du commerce extérieur



**Point Accueil : 2 rue Adolphe Jullien Paris 1<sup>er</sup>**  
lundi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h45  
mardi et jeudi : 8h30 à 12h30

[dfce@ccip.fr](mailto:dfce@ccip.fr)

 **0820 012 112**  
0,12 €/minute

[www.formalites-export.com](http://www.formalites-export.com)



Avec GEFI, **GESTION ÉLECTRONIQUE DES FORMALITES INTERNATIONALES**, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris vient de franchir une étape clé dans le processus de dématérialisation des procédures douanières.

C'est un véritable **GUICHET EN LIGNE** qui vous permet d'effectuer l'ensemble de vos formalités internationales en quelques clics. La notion de *dossier export* grâce à un traitement simplifié, facilite les procédures et vous fait gagner un temps précieux.

Désormais, GEFI vous délivre également un certificat d'origine dématérialisé, signé électroniquement, utilisable dans vos échanges avec vos différents partenaires financiers et commerciaux.

[www.formalites-export.com](http://www.formalites-export.com)

 **0820 012 112**  
0,12 €/minute



Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Au service des entreprises

Facilitations du commerce extérieur 2010

# Procédures d'exportation

Carnet ATA  
Certificat d'origine communautaire  
Légalisation de documents

**Tarifs 2010**

Xébus communication



Chambre de commerce et d'industrie de Paris

# EXPORTATION TEMPORAIRE

## CARNET ATA

Exposition temporaire sur un salon à l'étranger,  
prospection d'un nouveau marché,  
transport d'un outillage de réparation, d'échantillons ...

Pour faciliter et simplifier vos démarches,  
le carnet ATA, véritable passeport des marchandises,  
réunit, dans un même document et à un coût avantageux,  
l'ensemble des déclarations en douane.

**Le coût d'un carnet ATA\* varie en fonction de sa valeur et du nombre de voyages.** Durée de validité : douze mois. Il se compose de la façon suivante :

- **Service en ligne** : prise en charge + forfait de base + redevance
- **Point Accueil** : prise en charge + achat des imprimés douaniers nécessaires + redevance.

**Le coût d'un carnet CPD Chine/Taiwan\***, se calcule de la même façon que le carnet ATA. Durée de validité : six mois. Pour une demande expresse de validité d'un an, la redevance est majorée.

\* Sous réserve d'acceptation du dossier par les assureurs

### Service en ligne

www.formalites-export.com

Notre service en ligne établit, pour votre compte, votre carnet ATA sous 48 heures. **Forfait de base** incluant la rédaction du carnet et la fourniture des imprimés douaniers nécessaires. Service urgent majoré.

• **Prise en charge** € TTC / TVA 19,6% incluse  
Par carnet 8,00

Carnet ATA de base pour 1 destination A/R (inclu)	70,00*
Carnet CPD Chine-Taiwan de base pour 1 destination A/R	125,00*
Supplément par voyage supplémentaire	15,00

\*Prise en charge de 8 € incluse

- **La redevance** comprend la chaîne internationale de garantie (CIG) : 25 € + le visa pour un voyage A/R : 20 € (visa par voyage supplémentaire : 20 €) + la prime de cautionnement, exonérée de TVA, non remboursable et variable selon la valeur du carnet. € nets / exonérés de TVA

Jusqu'à 11 000	108	De 225 001 à 250 000	855
De 11 001 à 20 000	150	De 250 001 à 275 000	925
De 20 001 à 30 000	190	De 275 001 à 300 000	995
De 30 001 à 40 000	230	De 300 001 à 325 000	1 060
De 40 001 à 50 000	270	De 325 001 à 350 000	1 125
De 50 001 à 75 000	345	De 350 001 à 375 000	1 190
De 75 001 à 100 000	420	De 375 001 à 400 000	1 250
De 100 001 à 125 000	495	De 400 001 à 425 000	1 310
De 125 001 à 150 000	570	De 425 001 à 450 000	1 365
De 150 001 à 175 000	645	De 450 001 à 475 000	1 415
De 175 001 à 200 000	715	De 475 001 à 500 000	1 465
De 200 001 à 225 000	785	Au delà de 500 000	Nous consulter

### Point Accueil

• **Prise en charge** 25,00 € TTC / TVA 19,6% incluse

- **Les Imprimés douaniers** peuvent être retirés au Point Accueil ou commandés sur notre boutique en ligne www.boutique.ccip.fr. Ils ne sont ni repris, ni échangés.

€ TTC / TVA 19,6% incluse

Carnet ATA A4 de base pour 1 destination A/R	25,00
Couverture	10,00
Encart (l'unité)	3,50
Feuille	1,80

€ TTC / TVA 19,6% incluse

Carnet CPD Chine-Taiwan de base pour 1 destination A/R	80,00
Couverture	30,00
Jeu de feuillets supplémentaires (1 voyage)	50,00
Feuille de suite	2,00

- **La redevance** comprend la chaîne internationale de garantie (CIG) : 25 € + le visa pour un voyage A/R : 20 € (visa par voyage supplémentaire : 20 €) + la prime de cautionnement, exonérée de TVA, non remboursable et variable selon la valeur du carnet.

< voir tarifs ci-contre

# EXPORTATION DÉFINITIVE

## CERTIFICAT D'ORIGINE COMMUNAUTAIRE LÉGALISATION DE DOCUMENTS

La suppression des droits de douane aux frontières  
intérieures de l'Union européenne vous facilite la conquête  
de nouveaux marchés de proximité.

Au-delà de l'espace européen, la maîtrise des formalités  
internationales reste incontournable.

Commun à l'ensemble des Etats-membres, le certificat  
d'origine communautaire est un document douanier  
qui identifie les marchandises et leur origine à l'égard  
des pays tiers. Il est soumis à des règles de rédaction  
précises et normalisées.

### Service en ligne

www.formalites-export.com

Délivrance d'un certificat d'origine dématérialisé, signé électroniquement, utilisable dans vos échanges bancaires et commerciaux, et sur demande expresse, d'un certificat d'origine imprimé.

• **Prise en charge** € TTC / TVA 19,6% incluse  
Par dossier 8,00

• **Visas** € nets / exonérés de TVA articles 261c et 256 B / code général des impôts

Visa CO électronique	8,00
Visa facture	8,00
Légalisation de signature	8,00

• **Imprimés laser** € TTC / TVA 19,6% incluse

Imprimé	3,00
Copie supplémentaire	1,00

Envoi courrier simple	1,50
Envoi courrier recommandé	6,00
Envoi par coursier	10,00 à 60,00

### Point Accueil

• **Visas** € nets / exonérés de TVA

Certificat d'origine (1 original et 2 copies)	10,00
Facture	10,00
Légalisation de signature	10,00
Attestation communautaire	125,00
Attestation d'existence	60,00

- **Les imprimés douaniers** peuvent être retirés au Point Accueil ou commandés sur notre boutique en ligne www.boutique.ccip.fr. Ils ne sont ni repris, ni échangés.

€ TTC / TVA 19,6% incluse

Nombre d'exemplaires*	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 et +	
Original laser	1,50	0,90	0,76	0,70	
Copie laser	1,50	0,90	0,76	0,70	
Demande laser	1,50	0,90	0,76	0,70	
				<b>100 à 499</b>	<b>500 et +</b>
Liasse à plat	3,50	3,00	2,80	2,40	1,75
Liasse en continue					1,90

\*Tarifs indiqués à l'unité (à multiplier par le nombre d'exemplaires)